

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité - Paix - Patrie
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



جمهوريّة جبُوْتِي
وحدة - مساواة - سلام
وزارة التربية الوطنية والتكنولوجيا المهني

DIPLÔME

DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,

Vu la loi n°96/AN/00 4ème L du 10 Août 2000 Portant Orientation du Système Éducatif Djiboutien

Vu la loi n°151/AN/06 5ème L du 21 Juin 2006 modifiant la loi n°96/AN/00 4ème L du 10 Août 2000 ;

Vu le Procès Verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général, établi le 12/07/2021

Par le Président de Jury, Professeur à l'Université de Djibouti

CONFÈRE À M/Mme MOHAMED SAID KAIREEH

NÉ LE 01/06/2002 À DJIBOUTI

LE DIPLÔME DU BACCALAURÉAT SECONDAIRE GÉNÉRAL

SERIE : Scientifique, SPÉCIALITÉ :

MENTION: ///

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



FAIT A DJIBOUTI, SOUS LE SCEAU DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LE 27/09/2021

POUR EXPÉDITION CONFORME
LE PRÉSIDENT DU JURY

Dr. Mohamed Ibrahim Hassan

SIGNATURE DU TITULAIRE

LE MINISTRE
M. MOUSTAPHA MOHAMED MAHAMOUD

N°31211T